# A l'attention des personnes accompagnées par l'ACSEA Charte de confidentialité relative aux traitements de vos données personnelles

L'Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ACSEA) apporte, depuis 1932, «à des enfants, adolescents ou adultes en difficulté, les soutiens, accompagnements et protection dont ils peuvent avoir besoin, ponctuellement ou durablement, durant leur vie »1.

L'ACSEA, du fait des activités médico-sociales et sociales qu'elle met en œuvre, est amenée à traiter des données à caractère personnel vous concernant. Si l'ensemble des personnels est assujetti au secret professionnel, cela ne dit rien de la manière dont les informations, papiers et numériques, que nous détenons sur vous, sont collectées, conservées, consultées, archivées etc. D'où l'existence de cette charte!

L'ACSEA accorde en effet une importance primordiale au respect de votre vie privée et, à ce titre, nous nous engageons à utiliser et partager les données que nous détenons sur vous de manière avisée et sécurisée, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

La présente charte a pour finalité de vous expliquer, de manière claire, loyale et transparente, comment l'ACSEA assure le traitement de vos données personnelles.



## Article n°1 - Donnée personnelle et traitement

Une donnée personnelle est une information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification (exemples : numéros de téléphone, de sécurité sociale) ou par référence à plusieurs éléments qui lui sont propres (prénom et nom, image, date de naissance, éléments biométriques) ou par un recoupement d'informations qui permet de vous identifier (ex: l'adolescent roux du 15 rue du chemin vert à Savigny Sur Orge).

Un traitement se caractérise par toute opération ou ensemble d'opérations à l'égard de données personnelles telle la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation etc.



#### Article n°2 – Responsable de traitement

Les responsables de traitements sont les directeurs d'établissement et de service pour les traitements qu'ils mettent en œuvre, dans le périmètre de leurs délégations. Ils doivent assurer la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité des données personnelles qui vous concernent.

Confidentialité signifie que nous devons nous assurer que seuls les professionnels qui vous accompagnent, ont accès à vos données personnelles.

Disponibilité signifie que nous devons tout mettre en œuvre pour que vos données personnelles ne disparaissent pas, volontairement ou accidentellement.

Intégrité signifie que nous devons faire en sorte que vos informations ne soient pas déformées ou endommagées.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Article 2 des statuts

#### Article n°3 – Finalité des traitement



L'ensemble de nos traitements a pour finalité d'assurer votre accompagnement, votre accueil et, de manière générale, votre suivi administratif, social et médical tout le temps de votre présence (ou celle de votre enfant) au sein de l'une des structures de l'ACSEA.

Dans l'attente d'instruction de la CNIL pour notre secteur, nous continuons à nous conformer aux cadres posés par les autorisations uniques du social et médico-social n°47, 48, 49 et 50. Ainsi, les finalités des traitements mis en œuvre par les professionnels intervenant dans ce

- cadre visent à permettre de : - communiquer avec vous,
- assurer la gestion administrative de votre accompagnement/accueil ou celui de votre enfant,
- écrire la problématique identifiée dans le cadre de votre évaluation sociale (individuelle et familiale) en vue de garantir un accompagnement adapté et, le cas échéant, vous réorienter vers les organismes ou partenaires sociaux appropriés en fonction de votre situation;
- élaborer et suivre votre projet personnalisé d'accompagnement ou celui de votre enfant
- élaborer des rapports et compte rendus destinés à l'autorité ayant décidé de votre orientation
- échanger et partager des informations entre intervenants sociaux, médicaux et paramédicaux, partage limité à ce qui est strictement nécessaire pour permettre la coordination et la continuité de votre accompagnement/suivi;
- élaborer des rapports et comptes rendus destinés à l'autorité ayant décidé de la mesure
- gérer des procédures d'aides sociales et le suivi des trajectoires des personnes
- assurer la gestion financière et comptable de l'établissement, du service ou de l'organisme, l'établissement de statistiques, d'études internes et d'enquêtes de satisfaction aux fins d'évaluation des activités, de la qualité des prestations et des besoins à couvrir.



#### Article n°4 – Base juridique

Les activités que l'association met en œuvre sont des activités d'intérêt général et d'utilité sociale<sup>2</sup>autorisées, habilitées ou agrées par l'Agence Régionale de Santé ou le Conseil Départemental ou l'Etat.

Les traitements mis en œuvre par l'ACSEA émanent de plusieurs bases juridiques. La plupart des traitements relèvent de missions de service public que nous exerçons, d'autres reposent sur un contrat que nous passons avec vous.

### Article n°5 – Types de données personnelles collectées et traitées

Conformément au principe de minimisation des données, nous ne collectons que ce dont nous avons besoin pour pouvoir assurer votre accompagnement/accueil au sein de l'un de nos établissements et ou services.

Ainsi des données d'Etat civil, de composition familiale, d'habitude de vie, de santé (allergie, carnet de vaccination), éventuellement de religion, d'orientation sexuelle peuvent être traitées si et seulement si elles sont nécessaires pour assurer la qualité et la sécurité de votre prise en charge.

S'agissant de données extrêmement sensibles au sens de la loi I&L<sup>3</sup> et du RGPD<sup>4</sup>, ces informations font l'objet de mesures de sécurité physiques, organisationnelles et techniques afin que seuls les professionnels autorisés puissent y avoir accès (se reporter à l'article 6 pour plus de précisions).



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Art L 311-1 CASF

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Loi Informatique et Liberté

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Règlement Général de Protection des Données



#### Article n°6 – Sécurité de vos données personnelles

L'ACSEA est assujettie à la loi du 2 janvier 2002 dans son ensemble, laquelle préconise un dossier individuel par personne accompagnée, lieu de conservation de l'ensemble des informations qui vous concernent.

#### L'ACSEA met tout en œuvre pour protéger vos données personnelles, notamment :

- des mesures physiques : alarme, systèmes de fermeture, vidéosurveillance, pour les fichiers papiers notamment.
- des mesures organisationnelles : habilitations et procédures.
- des mesures techniques: data center, mots de passe, sauvegardes, antivirus, pare feu etc

#### et éviter une violation de celles-ci, à savoir :

- un accès non autorisé à vos données ou une divulgation non autorisé de vos données.
- La destruction, la perte ou l'altération de vos données.

Pour atteindre ces objectifs l'ACSEA a fait le choix de trois solutions numériques (logiciels):

OGIRYS, éditée par la société Socia NOVA pour les personnes accompagnées par un établissement ou un service relevant des pôles protection de l'enfance ou handicap. Dans ce cadre, vos données personnelles sont hébergées et sécurisées dans un data center situé à VILLENEUVE- d'ASCQ, propriété de la Société Avenir Télématique (ATE), qui détient également un agrément en qualité d'hébergeur de données de santé.

**UNIT**, éditée par la Société SIGMA pour les personnes juridiquement protégées.

Dans ce cadre, vos données personnelles sont hébergées et sécurisées sur des serveurs hébergés par l'ACSEA et situés à BAYEUX et BRETTEVILLE/ODON.

SOFIA, éditée par la Société SC-FORM pour les stagiaires d'ACSEA Formation.

Dans ce cadre, vos données personnelles sont hébergées et sécurisées dans un data center situé à NANCY, propriété de la Société Adista.

# Article n° 7 - Durée de conservation de vos données



Vos données personnelles sont conservées en base active pendant deux années. Cela signifie qu'elles sont encore accessibles pendant deux années après la fin de votre accompagnement et/ou accueil.

Elles sont ensuite archivées, de manière très sécurisée, conformément au code du patrimoine.

S'agissant d'archives publiques elles sont archivées :

- pour les personnes mineures lors de leur accompagnement/accueil : 30 ans après la majorité, soit jusqu'au 48 ans de la personne concernée.
- pour les personnes majeures : 5 ans après la fin de l'accueil, de l'accompagnement ou d'un mandat qui nous a été confié.
- pour une durée variable à des fins probatoire en cas de litige.

Toute suppression de données est subordonnée à l'obtention d'un visa d'élimination délivrée par le service départemental des archives.





#### Article 8 – Nos destinataires

Il s'agit des personnes physiques ou autorités publiques qui reçoivent communication de vos données personnelles. Généralement, ce sont les personnes qui sont à l'origine de votre arrivée dans notre association et de qui nous tenons notre mission à savoir : la direction de l'enfance et de la famille, le tribunal pour enfant ou des tutelles, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) etc.

Nous leur adressons régulièrement des informations vous concernant.



#### Articles n°9 - Exercice de vos droits

#### Vous disposez de droits :

Droits d'accéder et de rectifier vos données, mais aussi droits d'opposition<sup>5</sup>, d'effacement et de portabilité de vos données dans certaines situations uniquement<sup>6</sup>.

Vous pouvez à tout moment exercer ces droits soit en le demandant au directeur de la structure qui vous accompagne ou vous accueille, soit en saisissant le délégué à la protection des données de l'association à partir de son site internet : dpo@acsea.asso.fr

En cas d'insatisfaction, vous pouvez à tout moment introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (CNIL – 3 place Fontenoy- 75334 Paris Cedex 07).

Pour toute question ou renseignement, vous pouvez joindre le délégué à la protection des données de l'association aux adresses suivantes

- dpo@acsea.asso.fr

- DPO - ACSEA - 1 impasse des Ormes - 14200 HEROUVILLE SAINTCLAIR



<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> En invoquant un motif légitime et pour raisons tenant à la situation particulière du demandeur.

<sup>6</sup> Si la base légale du traitement repose sur votre consentement ou un contrat